



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC

ANNULATION DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1772-22

**À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES
PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1772-22 MODIFIANT LE RÈGLEMENT
DE ZONAGE NUMÉRO 1528-17**

L'assemblée publique de consultation prévue le mardi, 4 octobre 2022 à 18h30, au Pavillon de la biodiversité, 66, rue du Maçon à Saint-Constant à l'égard du **projet de règlement numéro 1772-22 modifiant le règlement de zonage numéro 1528-17 afin de modifier et remplacer certaines définitions du chapitre 2 « Terminologie »** a été annulée et sera reportée à une date ultérieure. Un nouvel avis public sera publié à cet effet sur le site internet officiel de la Ville.

Donné à Saint-Constant, ce 30 septembre 2022.



Me Sophie Laflamme greffière
Directrice des affaires juridiques